

## «2015 sera difficile pour la construction»



### En tant que président de la REAM, quelles sont vos attentes par rapport au prochain Budget ?

L'immobilier et la construction constituent un pilier important de notre économie. Le produit intérieur brut généré par ce secteur représente le double de celui généré par le textile ou encore le tourisme. L'investissement direct étranger (FDI) engendré par la promotion immobilière représente, selon les années, entre 40 % et 70 % du total des investissements en provenance de l'étranger. Les emplois directs et indirects liés à l'immobilier se comptent en dizaines de milliers.

Malheureusement, l'année 2015 s'annonce difficile pour le secteur. Très peu de projets verront le jour cette année mettant en péril un certain nombre de constructeurs, de sous-traitants et autres entreprises gravitant autour de cette industrie.

Notre association représente les promoteurs immobiliers du pays et indirectement les différents métiers et entreprises qui en dépendent. Nous avons en effet formulé des recommandations au ministère des Finances à travers la Chambre de commerce et le Board of Investment. Notre objectif est de relancer l'immobilier et, par voie de conséquence, la construction principalement dans le domaine résidentiel.

### Quelles mesures doivent être prises pour relancer le secteur ?

Les mesures les plus urgentes concernent l'accès au financement et la réactivité des autorités quand il s'agit de délivrer des permis. Il n'est pas rare de constater que des projets importants sont bloqués pendant plusieurs années uniquement en raison de permis qui tardent à être délivrés.

### Dans un précédent article, vous avez évoqué l'instauration d'une Garantie financière d'achèvement afin de protéger les consommateurs. Vous avez aussi dit que la REAM souhaite travailler avec le gouvernement pour une meilleure planification du territoire. Comptez-vous aller de l'avant avec ces idées dans le cadre du prochain Budget ? Quelles sont les autres requêtes que vous comptez formuler ?

Nous demandons en effet que la Garantie financière d'achèvement (GFA) devienne obligatoire pour les projets locaux comme c'est le cas pour les projets IRS et RES. Nous demandons que les acquéreurs mauriciens soient protégés comme le sont les acheteurs étrangers. Une GFA remise à l'acquéreur lors de la signature de son contrat de vente est une garantie bancaire que le projet immobilier dans lequel il a mis son argent verra le jour et sera complété et livré comme convenu.

La REAM demeure très concernée par l'aménagement du territoire. Planifier dès aujourd'hui l'île Maurice de demain est tout simplement une nécessité. Le gouvernement est conscient du problème. Je dois par ailleurs avouer qu'ils bougent rapidement sur le sujet. Ils travaillent déjà sur une vision à long terme d'un réaménagement global. Nous encourageons, bien entendu, toute initiative dans ce domaine.

Enfin, nous aimerions faciliter l'accès au logement pour les jeunes et les ménages à revenus modestes. Nous travaillons actuellement sur des idées de financements alternatifs qui faciliteront l'accès aux emprunts immobiliers.